## **COMPLETER SON CV SUR IPROF**

La campagne d'accès à la Classe Exceptionnelle est ouverte jusqu'au 17 Mai 2019.

A cette occasion, il est demandé aux enseignants éligibles de renseigner leur CV sur Iprof.

Il convient donc de vérifier que chaque onglet « rubrique compléter votre dossier » est à jour et de porter une attention particulière à l'onglet « fonctions et missions » destiné à initialiser la fiche de candidature.

A l'issue de la campagne, vous serez destinataire d'un accusé réception à renvoyer au service de la DIPE2. Vous pourrez à cette occasion modifier votre demande, apporter des précisions ou joindre des pièces justificatives.

1 -Se connecter via Esterel sur Iprof,



3-Cliquer sur « OK »



4- Cliquer sur « compléter votre dossier »



## 5- Sélectionner l'onglet « fonctions et missions »

	Situation de carrière Affectations	Qualifications Activités et compétences Professionnelles	Fonctions et Distinion	inctions Imprin prifiques Dossi	ner ler	
vous mormer		Libellé	Date de Début	Date de Fin	Lieu	Validé
Completer votre dossier	Directeur d'école	$\sum_{i}$	01/09/2015	31/08/2017	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIOUE	
Candidater	Pour supprimer une ligne, cliquez sur	l'icône <u> </u> .				Ajouter
	Pour supprimer une ligne, cliquez sur	l'icône 🎟 .				

7 - Sélectionner les dates et cliquer sur la fonction souhaitée dans le « menu déroulant ».

Vous pouvez joindre une pièce justificative (surtout pour les enseignants ayant des services effectués hors du département des Alpes-Maritimes.

Saisissez : La durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinue. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire. Seules les années complètes sont retenues. • les dates de la fonction/mission • un résumé	Saisissez : La durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinue. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire. Seules les années complètes sont retenues. • les dates de la fonction/mission du 01/09 2017 • au 31/08 2018 • • un résumé • Etablissement d'affectation ou de détachement	Affectation ou exercice dans une e	cole ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation priori	aire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
antesane	Etablissement d'affectation ou de détachement	Saisissez : La durée d'exercice dans une discontinue. La durée accom scolaire. Seules les années complè • les dates de la fonction/mission • un résumé	e fonction au cours de la carrière peut être continue ou plie dans des fonctions éligibles est décomptée par année <b>tes sont retenues.</b> du 01/09 2017 • au 31/08 2018 •	l≩

Code page : Services\_SiapEpp\_CompleterDossier\_Fonctions\_MiseAJour.Nouveau

## 8- Valider (attention au choix de la fonction dans le menu déroulant)

Atfectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
An extraction ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérier Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville)
Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR
Affectation dans une ecole ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujetions spéciales
Affectation dans un etablissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degre
Directeur d'eche
Ponction de directeur de CIO
Directeur adjoint quarge de section d'enseignement general et protessionnel adapte
Directeur de agrice contractoris professionnelles et centrologiques
Conseller de service regional de romon nationale du sport scolaire
Maites formative
Fonction de formateur actémique
Référent aurrise des élévies en situation de handican
Directeur de service dénatemental INSS, conseiller technique aunrès d'un inspecteur d'académie
An ac accontentent.
Views polyeon toindra up
document (taille max 1Mo) :

Les dates saisies ne doivent pas se chevaucher. Si vous avez été affecté (e)dans une même école pendant plusieurs années, et y avez exercé différentes fonctions, la saisie des dates doit être linéaire.

Exemple :

2000-2004 - Enseignante à l'école X

2004-2007 - Directrice de l'école X

2007-2017 – Enseignante à l'école X

L'attention des agents est attirée sur la qualité des renseignements déclarés. Les erreurs de saisies (nature des fonctions occupées, périodes...) ne seront pas prises en compte.